



# Les Fous du Volant Ploufragnais Badminton

Mail : [bad.plouf@gmail.com](mailto:bad.plouf@gmail.com)  
Facebook : Les Fous du Volant

Photo  
d'identité

(envoi d'une photo  
par mail possible)

## BULLETIN D'ADHESION Adultes 2019/2020

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° Tél : \_\_\_\_\_ N° Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

**Cotisation Loisirs 45 €/an/personne**

**Cotisation Fédérale FFBad 100 €/an/personne** (remplir le formulaire Fédération). Cette cotisation comprend 1 séance d'entraînement encadrée le lundi de 19h à 20h30 ou de 20h30 à 22h une semaine sur deux.

Votre règlement peut se faire par : **Chèque (à l'ordre de : Les Fous du Volant Ploufragnais)** , **Espèces** , **Chèques vacances** , **Coupon Sport ANCV**  ou **Coupon CAF** .

Possibilité de règlement en 2 ou 3 fois sous réserve de donner tous les chèques avec le dossier d'inscription (avec au dos la date d'encaissement souhaitée pour chaque chèque). Pour plus de détails, voir conditions avec le bureau de l'association (Trésorière : Adeline VERGET).

### Les créneaux :

Lundi : - **Licenciés FFBad groupe 1** : 19h-20h30 (Salle Hoëdic)  
- **Licenciés FFBad groupe 2** : 20h30-22h00 (Salle Hoëdic)

Mardi : - Jeu libre (ouvert à tous) : 20h30-22h30 (Salle Marcel Paul)

Judi : - **Licenciés Loisirs** (jeu libre) : 18h30-20h30 (Salle Hoëdic)  
- Jeu libre (ouvert à tous) : 20h00-22h00 (Salle Marcel Paul)

Dimanche : - Jeu libre (ouvert à tous) : 10h-12h (Salle Hoëdic)

Pour les séances d'entraînements du lundi, les groupes seront faits par l'entraîneur en début de saison, selon le niveau des joueurs. Le groupe 1 sera constitué des joueurs les moins expérimentés et le groupe 2 des joueurs les plus expérimentés.

### IMPORTANT

Il est impératif de fournir un dossier complet comprenant votre bulletin d'adhésion, votre règlement ainsi que votre certificat médical. Tout dossier incomplet pourra entraîner l'incapacité de la personne à jouer au sein du club.

Le dossier devra être complet au 30/09/2019 (bulletin d'adhésion + certificat médical + paiement) sous peine de ne plus pouvoir pratiquer le badminton.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas d'incident lors des essais à la pratique du badminton.

Date :

Signature :